



VILLE DE SARRALBE
(MOSELLE)

CHASSE
ORGANISATION DE BATTUES

Des battues seront organisées le :

✚ *samedi 11 février 2023*

sur le lot de chasse communale n° 1 délimité à l'est par la RD 656, au sud par le ban communal de HOLVING, à l'ouest par la réserve de chasse du Schottenhof et au nord par le ban communal de WILLERWALD et la plateforme pétrochimique INEOS.

Sont exclus de ce lot la réserve de chasse de M. SCHOESER (Schottenhof), la réserve de chasse du plan « Wirbelscheid » de Mme GAERTNER ainsi que la maison forestière St Hubert et ses abords, son parc à daims et l'arboretum municipal.

SARRALBE, le 12 janvier 2023
Le Maire,



Pierre-Jean DIDIOT